



# LE COMPTE-RENDU

## N° 10

Bulletin d'informations de la municipalité de Retournac

### Bref conseil municipal du 08 septembre 2008

La tenue de ce très bref conseil permet de gagner 15 jours en approuvant dès le 6 octobre un dossier de consultation des entreprises. Cette approbation autorise ainsi un gain de temps dans la procédure pour que les entreprises puissent soumissionner et les travaux s'effectuer plus tôt.

#### 1 - TRAVAUX - Programme de voirie 2008 - Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) et Maîtrise d'oeuvre (MO).

Nouveau programme de Voirie 2008 : réfection des voies de Changue, Chantegraille, Intérieur Jussac, Intérieur Saint Ignac, trottoirs Rue Baptiste Ribeyron et route de Vousse, auxquels se sont rajoutés le chemin d'entrée du village de la Bastide, le prolongement de la rue des Riailles et les travaux Eaux Pluviales rue de la Loire.

La mission de Maîtrise d'oeuvre est confiée à la Direction Départementale de l'Equipement. Le conseil municipal approuve le marché ainsi que le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) établi. Ce dossier comporte entre autres une estimation du montant des travaux, un bordereau des prix, un acte d'engagement. L'approbation de ce dossier permet de gagner trois semaines sur le délai de consultation et réaliser les travaux avant l'hiver.

#### 2 - FINANCES – Décisions modificatives.

**Annuité d'emprunt** - un virement de crédits d'un compte d'investissement.

**Travaux Abords Eglise** - réfection des canalisations Eaux Usées et Eau Potable en très mauvais état. Il a fallu reprendre tout le réseau périphérique. Ces travaux ont été confiés à une entreprise de Saint Julien du Pinet, pour un montant de 8 874,56 euros T.T.C. Cette dépense n'était pas prévue au budget du Service Assainissement. Il convient donc de procéder à une ouverture de compte à approvisionner par un virement de crédits pris sur un autre article de dépense.

### Notez le :

- Chaque mercredi d'octobre, apportez tous vos champignons à la pharmacie pour apprendre à les connaître
- Mercredi 15 octobre réunion avec les commerçants
- Journées des métiers d'art en Auvergne : portes ouvertes chez Dominique BLAY peintre enduits à la chaux Stucco-tadelakt 17 - 18 - 19 octobre
- Vendredi 17 octobre réunion en vue du débroussaillage
- Samedi 18 octobre 20h30 théâtre à la filature organisé par les parents d'élèves Charrées – la Brousse
- Dimanche 19 octobre assemblée générale des Amis d'Artias à 10h suivie d'une conférence l'après midi 15h
- Mercredi 22 octobre réunion cours de musique 18h30
- Vendredi 24 octobre 18h salle du conseil municipal commission extramunicipale développement économique

### MUSIQUE – LOISIRS

Comme suite à des inscriptions importantes de famille en vue d'une activité musique à Retournac nous proposons une :

*réunion d'information mis en place ateliers musicaux mercredi 22 octobre 2008 18h30 salle bourgogne filature  
activités proposées : guitare – piano – accordéon – percussion – violon – eveil musical*

### MUSEE DES MANUFACTURES DE DENTELLES

Du 2 au 4 octobre, Retournac accueillait les **premières rencontres interrégionales des musées de textile Rhône-Alpes / Auvergne**. Notre situation administrative en Auvergne et notre proximité de Saint-Etienne constitue un atout stratégique pour de tels évènements.

Plus de 40 membres de différents musées de l'Ain, du Rhône, de l'Isère, de la Drôme de l'Ardèche, de la Loire, du Puy-de-Dôme ont convergé autour du Musée de Retournac et ont suivi des travaux **organisés par les membres du Ministère de la Culture** dont un membre de l'Inspection Générale des Musées de France.

Deux manifestations culturelles étaient organisées à cette occasion et ouvertes gratuitement à tous les retournacois : la lecture de "Marthe ALIBERT, dentellière et apponceuse" par Gérard DEFOUR, un concert Jean-Sébastien BACH les sonates pour violon et orgue par Laure PHILIPPOTEAUX violoniste et Pierre Astor. (Une présentation des instruments

**Prochain conseil municipal : lundi 20 octobre 2008 à 20h30**

(2<sup>e</sup> étage de la mairie, ancienne salle des fêtes). **Tout citoyen a le droit d'y assister.**

Mairie de Retournac - 43 130 RETOURNAC - tél 04 71 59 41 00 – site internet : <http://www.ville-retournac.fr>

le maire et les élus sont à votre disposition tous les jours sur rendez-vous  
mairie ouverte du lundi au vendredi 8h – 12h 13h30 – 17h, samedi 9h 11h

de musique à l'intention des scolaires a été réalisée à cette occasion).

Les participants se sont répartis dans les différents hébergements de la Commune. Une étudiante en BTS Tourisme, Jessica MORENO, actuellement en stage à la mairie de Retournac a profité de cet évènement pour réaliser une étude sur les retombées économiques de l'opération, ses conclusions : les congressistes ont dépensé plus de 2500 Euros dans la Commune en repas et en hébergement. La nuit du 2 au 3 octobre, il était difficile de trouver un hébergement dans le village ou ses alentours !

**Ce genre de formation, à multiplier, constitue une aubaine économique pour notre canton, elle crée de l'activité touristique en hors saison.** La prochaine formation aura lieu le 2 décembre 2008 où le Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand organise une formation sur « la Culture à l'École » en s'appuyant sur les activités du Musée de Retournac. 40 enseignants des 4 départements auvergnats sont attendus pendant une journée.

## ***Election cantonale partielle du 5 octobre 2008, canton de Retournac***

*Déclaration de Mireille FAURE maire adjointe de Saint André de Chalencon et Pierre ASTOR conseiller général – maire de Retournac*

Avec **un taux de participation exceptionnellement élevé** pour une élection partielle, une majorité absolue de plus de 54% de suffrages se porte sur nos noms dès le premier tour des élections cantonales et nous exprime sa confiance. **Nous remercions toutes les électrices et tous les électeurs. La joie et l'émotion du moment ne doivent cependant pas occulter les tâches immédiates qui nous attendent.**

Après les recours et réclamations au Tribunal Administratif déposés par Monsieur Claude PELLEQUER, et l'épouse d'un candidat malheureux, une période qui faisait les choux gras d'une certaine presse et nuisait à l'image de notre canton s'achève.

Les électeurs de nos communes ne se sont pas laissés abuser par ceux qui voulaient transformer cette élection en tribune politique nationale à grand renfort de politiciens, un secrétaire d'Etat a même cru bon de tenir une réunion à Saint André de Chalencon la veille du scrutin, là où nous réalisons un score de près de 62%.....

Elus de nos communes, avec Mireille FAURE nous n'incarbons pas les partis, mais « la France éternelle », une certaine idée de la proximité, la solidarité avec ceux que nous représentons.

La campagne électorale est maintenant terminée. Nous serons, nous resterons les représentants au conseil général de TOUS LES HABITANTS de notre canton. Nous avons à cœur de les rassembler, les servir, leur permettre de réaliser leurs aspirations. Vous pouvez compter sur notre détermination, nous sommes restés fidèles à nos principes, nos convictions, les demandes de nos concitoyens. Il n'y a aucune raison que nous changions. Nous ne comptons pas faire de la figuration, mais, bien au contraire, faire entendre haut et fort votre voix.

*Il faut désormais compter avec notre canton et ses élus dans le "concert" pour l'avenir du département, notre région et les temps à venir.*

Pierre ASTOR  
conseiller général  
mairie de Retournac

Mireille FAURE  
conseillère générale suppléante  
mairie adjointe de St André de Chalencon

## ***Les résultats***

	inscrits	votants	bulletins nuls	exprimés	Joseph ETOT FN	Dany SABATIER- COCHARD PCF	Pascal GOUDARD (soutenu par L.WAUQUIEZ)	Michel LEGER PS	Pierre ASTOR
<b>Solignac</b>	203	129 (63,5%)	5	124	2 (1,6%)	13 (10,4%)	46 (37%)	14 (11,2%)	49 (39,5%)
<b>St André</b>	305	195 (63,9%)	3	192	1 (0,5%)	17 (8,8%)	39 (20,3%)	16 (8,3%)	119 (61,9%)
<b>Retournac 1</b>	1084	666 (61,4%)	8	658	13 (1,9%)	19 (2,8%)	210 (31,9%)	46 (6,9%)	370 (55,5%)
<b>Retournac 2</b>	1010	609 (60,2%)	14	595	10 (1,6%)	33 (5,5%)	187 (31,4%)	51 (8,5%)	314 (52,7%)
<b>TOTAL</b>	2602	1599 (61,4%)	30	1569	<b>26 (1,6%)</b>	<b>82 (5,2%)</b>	<b>482 (30,7%)</b>	<b>127 (8%)</b>	<b>852 (54,3%)</b>

**Prochain conseil municipal : lundi 20 octobre 2008 à 20h30**

(2<sup>e</sup> étage de la mairie, ancienne salle des fêtes). **Tout citoyen a le droit d'y assister.**

Mairie de Retournac - 43 130 RETOURNAC - tél 04 71 59 41 00 – site internet : <http://www.ville-retournac.fr>

le maire et les élus sont à votre disposition tous les jours sur rendez-vous  
mairie ouverte du lundi au vendredi 8h – 12h 13h30 – 17h, samedi 9h 11h